PONTS ET CHAUSSÉES.

DÉPARTEMENT
du Jura.

ARRONDISSEMENT
de Saint-Claude.

SIGNATAIRES :

M. Toussaint, ff^ons d'Ingénieur ordinaire.

M. Antoine, Ingénieur en chef.

PONTS ET CHAUSSÉES
INGÉNIEUR EN CHEF
N° 1162
Le 7 9^bre 1876
REG. A
DÉPARTEMENT DU JURA

IB

ROUTE Départementale N°. 10,
de Besançon à S^t. Claude.

RN. 437

PLAN D'ALIGNEMENT
DE LA TRAVERSE DE Valfin-lès-S^t-Claude

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.
A Saint-Claude, le 27 Septembre 1873.
Le Sous-Ingénieur ff^ons,
Signé : Toussaint.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.
A Lons-le-Saunier, le 1^er Octobre 1873.
L'Ingénieur Ordinaire ff^ons d'Ingénieur en Chef,
Signé : Antoine.

Vu par le Préfet du Jura.
Lons-le-Saunier, le 10 Juillet 1876.
Signé : Merlin.

Vu à la Section des Travaux publics
le 20 Septembre 1876.
Le Rapporteur,
Signé : Edouard Narbeau.

POUR COPIE CONFORME AU PLAN ANNEXÉ
AU DÉCRET
EN DATE DU 4 Décembre 1876
LE CONSEILLER D'ÉTAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Pour Copie Conforme.
L'Ingénieur en chef du Jura,

ÉCHELLE DE 0^m 005 POUR MÈTRE ($\frac{1}{200}$).

N° 473 d'ordre. Ing.

Paris, Impr. de G. Jousset, Clet et C^ie,
rue de Furstenberg, 8. (469)

Copie du plan de Valfin les S^t Claude est à M. Bruchet sub^t le 27 Juin 1931

ABRÉVIATIONS.

B	Constructions en bois.
P	— en pierres ou moellons.
P T	— en pierres de taille.
o E	Rez-de-chaussée.
1 E	Maison à 1 étage.
2 E	— à 2 étages.
3 E	— à 3 étages.
4 E	— à 4 étages.
S	Construction solide.
M	— médiocre.
V	— en état de vétusté.

Côté de Besançon.
Rémond, Jean-François. Champ.
desserte.
Eglise.
Axe de la Route.
Banquette de garantie.
Mur de soutènement.
Bourgeat, Jean-Claude. Jardin.
Chemin de desserte.
Bénier, Emmanuel. Jardin.
Patillon, Claude-Antoine, les héritiers. Jardin.
Bénier, Emmanuel. Jardin.
Gare.
Sentier.
Gauthier Louis. 0E. PV.
Gauthier, Casimir. 0E. PM.
Patillon, François-Régis. 1E. PM.
Jardin.
Aqueduc.
Chemin.
Bailly, Jean-Claude. Jardin.
Presbytère. 2E. PS.
Moutole Jean-Marie les hér^s. 2E. P.S.
Bourgeat Emile. 2E. PS.
Secrétant, Jean-Marie, Veuve. Jardin.
Secrétant, Claude, les hér^s. Jardin.
Secrétant, Claude-henry. Jardin.
Secrétant, Claude les hér^s. Jardin.
Secrétant, Claude-henri. 2E. PS.
Rémond, françois-Régis.
Arbre.
Chemin. Pied du mur. Parapet.
Cour.
Moutole Jean-Marie. Jardin.
A divers habitants de Valfin. Châlet. 0E. PM.
Odobez, Célestin et Claude. 0E. PS.
Gauthier, Joseph Emmanuel. 1E. PS.
Tect à porcs.
Place à fumier.
Gauthier, Claude-henry.
Bénier, Camille. Jardin.
Bourgeat Casimir. 1E. PS.
Lavoir.
Ancienne Route.
Trottoir en terre.
Passage.
Gauthier. D^e Secrétant. Bourgeat, Claude-henry.
Rigole.
Escalier.
Palier.
Gauthier, henry.
Patillon, Joseph, her^s.
Patillon, f^cois herit^s.
Bourgeat, françois-Régis. 0E. PS.
Gauthier, Louis. Jardin.
Gauthier, Louis.
Mur en pierre sèche.
Pré et Jardin.
Moutole, Jean-Marie (hérit^s). 1E. PS.
Gauthier, Pierre. 1E. PM.
Bénier, Claude (les héritiers). 1E. PM.
Gauthier, Jean-Marie. 1E. PS.
Chasal Bénier, Cl^de henri les hérit^s
Bénier, Louis-Camille. Jardin.
Comoy, Célestin. Champ.
Bénier, Cl^de henry. Champ.
7,00
3,50
4,20
20^m,00
7^m,50
1,10
1,00
4,00
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
34
36
38

1-3. Parallèle à l'axe de la route à 3,50 de distance.

2-4-6. Parallèle à l'axe de la route à 3^m,50 de distance.

3-5. Alignement du parement du mur de soutènement de la route.

5-7. Parallèle à l'alignement (8-10), à 7^m,00 de distance.

6-8. Parallèle à 7 mètres de distance au parement du mur de soutènement existant sur le côté gauche de la route.

7-9. Parallèle à la 2^e partie de la façade de la maison Patillon (François-Régis), à 7 mètres de distance.

8-10. Alignement partant d'un point pris à 7^m de distance de l'angle (vers S^t Claude) du mur de soutènement établi sur le côté gauche de la route, distance mesurée d'équerre au parement de ce mur et aboutissant au 1^er angle de la partie la plus rapprochée de la route de la façade de la maison Patillon (François-Régis).

9-11. Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 7^m de longueur élevée sur la façade de la maison Patillon (François-Régis), par l'angle (vers S^t Claude) de cette maison, et aboutissant au dernier angle de la façade de la maison Gauthier (Casimir).

10-12. Alignement conservé de la partie la plus rapprochée de la route de la façade de la maison Patillon (François-Régis).

11-13. Alignement partant de l'angle (vers S^t Claude) de la façade de la maison Gauthier (Casimir) et aboutissant à un point pris à 7 mètres du premier angle de la maison Secrétant (Claude), distance mesurée d'équerre sur la façade de cette maison.

12-14. Alignement partant du dernier angle de la façade de la maison Patillon (François Régis) et aboutissant à l'angle (vers Besançon) du bâtiment du presbytère.

13-15. Parallèle à 7 mètres de distance de la façade de la maison Secrétant (Claude).

14-16. Alignement conservé des façades des maisons du presbytère, Moutole et Bourgeat.

15-17. Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 7 mètres de longueur élevée sur la façade de la maison Secrétant (Claude), par le 2^e angle de cette maison et aboutissant au premier angle du pied du mur de soutènement de la route.

16-18. Alignement partant de l'angle (vers S^t Claude) de la maison du S^r Bourgeat (Emile) et aboutissant au 1^er angle de la façade de la maison Secrétant (Claude).

17-19. Alignement conservé du pied du mur de soutènement de la route.

18-20. Alignement conservé de la façade de la maison Secrétant (Claude).

19-21. Alignement partant du dernier angle du pied du mur de soutènement de la route et aboutissant au 1^er angle de la façade de la maison Gauthier (Claude-henri).

20-22. Alignement partant de l'angle, vers S^t Claude, de la maison Secrétant (Claude) et aboutissant à un point pris à 2^m en arrière du 1^er angle de la façade du Chalet.

21-23. Alignement conservé de la façade de la maison Gauthier (Claude-henri).

22-24. Alignement déterminé par deux points pris sur les faces latérales du Châlet respectivement à 2^m et à 4^m du premier et du dernier angle de la façade de ce bâtiment.

23-25. Alignement partant de l'angle (Vers S^t Claude) de la façade de la maison Gauthier (Claude-henri) et aboutissant au 1^er angle de la maison Bourgeat (Casimir).

24-26. Alignement partant d'un point pris sur la face latérale (côté de S^t Claude) du Châlet, à 4^m,00 en arrière du dernier angle de la façade de ce bâtiment et aboutissant à un autre point pris à 1^m,10 dans le prolongement de la face latérale (côté de Besançon) de la maison Gauthier (henri).

25-27. Alignement conservé des façades des maisons Bourgeat (Casimir) et Bourgeat (François-Régis).

26-28. Alignement partant du repère (26) déterminé ci-dessus, et aboutissant à un point pris à 1^m en avant de l'angle commun des façades des maisons Gauthier et Patillon.

27-29. Alignement partant de l'angle (vers S^t Claude) de la façade de maison Bourgeat (François Régis) et aboutissant à un point pris à 7 mètres dans le prolongement de la face latérale (côté de S^t Claude) de la maison Gauthier (Jean Marie).

28-30. Alignement parallèle à 1^m,00 en avant des façades des maisons Patillon (Joseph héritiers) et Patillon (François héritiers).

29-31. Alignement de 20 mètres de longueur partant du repère (29) précédemment déterminé, et aboutissant à un point pris à 3^m,50 de l'axe de la route, distance mesurée normalement à cet axe.

30-32. Alignement partant d'un point pris à 1^m,00 en avant de l'angle (côté de S^t Claude) de la maison Patillon (François héritiers) et aboutissant au 1^er angle de la façade de la maison Gauthier (Pierre).

31-33-35. Alignemen

32-34. Alignement partant du 1^er angle de la façade de la maison Gauthier (Pierre) et aboutissant à l'angle (côté de S^t Claude) de la façade de la maison Gauthier (Jean-Marie).

34-36. Alignement partant de l'angle (vers S^t Claude) de la façade de la maison Gauthier (Jean-Marie) et aboutissant à 4^m,20 de l'axe de la route, distance mesurée dans le prolongement de la ligne séparative du jardin Bénier et du Champ Comoy.

36-38. Alignement partant du repère (36) précédemment déterminé, et aboutissant à 3^m,50 de l'axe de la route sur la ligne séparative des champs Comoy (Célestin) et Bénier (Claude henri), distance mesurée perpendiculairement au dit axe.

38-40